

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 16 février 2024

SANTÉ

Point d'avancement sur le projet de modernisation du centre hospitalier Redon-Carentoir

Sous l'autorité conjointe de Monsieur Pascal Bagdian, sous-préfet de Redon et de Mme Élise Noguera, directrice générale de l'ARS, le comité de pilotage de suivi du projet de modernisation du Centre Hospitalier de Redon-Carentoir a été installé le mercredi 14 février 2024. Il a réuni les élus, la gouvernance hospitalière, l'ARS Bretagne et les autres services de l'État (DDTM, SDIS, ABF, etc.) qui auront à intervenir techniquement dans l'avancement du projet.

Ce comité a été l'occasion de rappeler que le centre Hospitalier Intercommunal de Redon-Carentoir est un hôpital d'intérêt territorial majeur pour répondre aux besoins de santé de la population.

Afin de conforter l'offre de soins sur le territoire, l'ARS Bretagne avait validé en 2021 le principe d'un investissement immobilier majeur, avec un soutien financier de 20 millions d'euros, pour moderniser le Centre Hospitalier au regard des objectifs du projet médico-soignant élaboré par la communauté hospitalière et des besoins de modernisation des locaux.

En effet, cette opération ambitieuse doit permettre de répondre aux exigences en matière de qualité et de sécurité des prises en charge et d'amélioration des conditions d'accueil et d'hébergement des patients, tout en améliorant significativement les conditions de travail des personnels de l'établissement.

Depuis 2021, des études techniques ont été menées sur le site d'implantation, sollicitant notamment l'expertise du Conseil scientifique des Investissements en Santé (CSIS) et qui ont abouti à une proposition mixte de reconstruction et de réhabilitation, fondée sur le respect du projet médical et soignant.

Le prochain Conseil de Surveillance de l'établissement, associant les représentants des différentes composantes du Centre Hospitalier (direction, communauté médicale et non médicale, organisations syndicales), les élus du territoire (députée, président de l'agglomération, maire de la ville, conseiller départemental, etc.) et des représentants des usagers, se réunira fin mars et se prononcera sur cette trajectoire proposée le CSIS.

Annexe : « Point d'étape sur le projet de modernisation du Centre Hospitalier Redon-Carentoir »